Cofinancé par l'Union Européenne

# Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes – 3INAYA

## TERMES DE REFERENCE
## Services d'un cabinet de traduction ou d'un.e traducteur-trice

Secteur d'activité : Santé
Type de contrat : Prestation de service (consultance)
Durée : de mars à décembre 2023
Lieu de la prestation : Maroc, possibilité de réaliser la prestation à distance
Référence de l'appel d'offre : 23MAROCTRAD
**Clôture : le 8 mars 2023 à 23h55**

## 1. Informations générales

### 1.1 Santé Sud

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteurs·trices public·que·s et associatif·ve·s afin de faciliter l'amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·trices locaux·ales.

Au Maroc, Santé Sud accompagne depuis 2013 la protection des plus vulnérables dans différentes régions. Ses interventions ont porté d'abord sur une meilleure insertion sociale et professionnelle des mères célibataires au Maghreb puis, elles ont visé l'amélioration des conditions de vie des enfants et des jeunes sans protection familiale au Maroc. En 2022, l'ONG a appuyé la prévention et le dépistage du handicap chez les enfants sous soutien familial dans la région de Souss Massa.

Sante Sud met actuellement en œuvre 2 programmes au Maroc :

- Un programme de renforcement du système de santé dans la province de Boujdour ;
- Un programme de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) et lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG), le projet 3Inaya dont il est fait mention s'inscrit dans le présent appel d'offre.

### 1.2 Programmes de Santé Sud en SDSR

La santé sexuelle et reproductive, la promotion des droits sexuels et reproductifs et la promotion de la culture de l'égalité femmes-hommes font partie des secteurs de spécialisation et priorités d'action de Santé Sud depuis plus de 30 ans. Dans le cadre de ces programmes, Santé Sud accompagne à la fois :

(1) Le renforcement des connaissances, aptitudes et pratiques des populations, et prioritairement des adolescent·es et des femmes, concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs, à travers le partenariat et le renforcement des capacités des OSC à mener des actions de sensibilisation et de plaidoyer ;
(2) Le renforcement du continuum de soins pour les adolescent·es, les femmes, les nouveau-nés et les enfants par la mise en place de dispositifs de formation et d'accompagnement visant le renforcement des capacités des professionnel·les de santé et des établissements de santé publics à dispenser des soins de qualité, bientraitants et respectueux des droits des patient·es.

### 1.3 Le Réseau LDDF-INJAD

Le Réseau LDDF-INJAD contre la violence du genre, co-demandeur du projet 3Inaya, est une association marocaine membre et structure membre de la Fédération des ligures des droits des femmes et - déterminant de son identité féminine. Le réseau est l'entité responsable pour accueillir et soutenir les

femmes victimes de violences. LDDF-INJAD est composé des centres d'écoute, de conseils juridiques et de soutien psychologique pour les femmes victimes de violence de genre, et du centre d'hébergement TILILA pour les femmes en situation de détresse. La mission du réseau LDDF-INJAD contre la violence de genre relève d'une vision stratégique ayant pour but d'allier l'expertise associative et militante en matière d'écoute, de conseil, d'hébergement, d'orientation juridique et du soutien psychologique au processus global menée par la fédération des ligues des droits des femmes (FLDF) pour la sensibilisation, la revendication, le plaidoyer et le lobbying contre la violence du genre et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

## 2. Contexte et justification

### 2.1. Le programme « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes »

#### *2.1.1. Contexte de mise en œuvre*

Le projet « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes » nommé "3Inaya" est mis en œuvre au Maroc dans 7 régions (Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra, Marrakech-Safi, Tanger-Tetouran-Al Hoceïma, Dräa-Tafilalet, Oriental). En ciblant chaque niveau de l'environnement des femmes, l'action vise un changement de paradigme concernant la perception des femmes et le respect de leurs droits, dont en premier lieu le droit à la santé, incluant la lutte contre les discriminations et violences basées sur le genre. Pour cela (1) la promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) reposera sur des activités d'éducation à la santé et de campagnes de sensibilisation aux rapports sexuels sûrs et désirés, à la prévention des violences basées sur le genre dont le mariage des mineures, les grossesses précoces et non désirées. Ces activités incluront la promotion de la culture de l'égalité femmes-hommes, dont la paternité et la masculinité positive, la lutte contre les stéréotypes sexistes et la visibilisation du rôle des femmes, de leurs droits et de leurs perspectives d'avenir. (2) La protection des survivant·e·s de violences sera renforcée par l'amélioration de la qualité et de la coordination des mécanismes mis en œuvre par les OSC et les services publics afin de leur garantir l'accès à un continuum de prise en charge global, intégré et coordonné au niveau territorial. (3) La responsabilisation des autorités publiques et des acteurs non étatiques (OSC, médias, universités, centres de recherche) sera accrue grâce au plaidoyer pluri-acteurs pour la mise en œuvre des politiques publiques sectorielles en visant le changement de perception du rôle, des droits et perspectives des femmes.

L'action répond aux besoins des populations du Maroc où, alors que 50,2% de la population est de sexe féminin (16,8 millions de femmes dont 27,2% ont moins de 15 ans), les discriminations et violences basées sur le genre sont nombreuses. L'Enquête Nationale sur la violence à l'égard des femmes au Maroc montre que 57% des femmes ont subi au moins un acte de violence, surtout en milieu conjugal (52% des violences), que la violence touche davantage les moins instruites, les plus jeunes, les femmes sans activité professionnelle ou en situation de vulnérabilité (femmes migrantes). Les enfants sont aussi touchés : violence sexuelle chez les adolescentes recrutées comme domestiques, mariage d'enfants, exploitation, prostitution. La COVID-19 a amplifié cette vulnérabilité : augmentation des VBG dues à la cohabitation, perte de revenus, augmentation des charges domestiques.

Les problèmes à traiter résultent du manque de mise en pratique des décisions politiques en termes d'égalité et de carcans sociaux persistants tels que les stéréotypes socioculturels sexistes, encore très présents dans les médias, et les dynamiques de domination masculine. Le pays manifeste des résistances à la criminalisation de toutes les violences faites aux filles et aux femmes (y compris le mariage des mineures). Les violences conjugales sont perçues comme une affaire privée, ce qui place ces femmes dans une situation d'isolement. La grande majorité des actes de violence ne sont pas rapportés aux autorités, traduisant une culture d'acceptation de la violence, la méconnaissance des textes de lois et des services de protection disponibles, avec un besoin majeur en promotion des droits, dont le droit à la santé, et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.

Pour répondre à ces besoins, l'action appuiera la mise en œuvre des projets importants lancés au niveau national : le Plan Gouvernemental pour l'égalité 2017-2021 sera soutenu par les campagnes de promotion des DSSR et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes ; la loi cadre n°34-09 relative au système de santé et à l'offre de soins sera soutenue par le renforcement de la qualité de la prise en charge dans 3 centres de santé primaire et 3 UIPEC-FEVV. L'action s'inscrit dans la mise en œuvre de la loi 103-13, avec notamment une coordination renforcée avec les cellules des services centraux et déconcentrés.

### *2.1.2. Enjeux et objectifs du projet*

Objectif global : Contribuer au renforcement du respect des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et à l'égalité femmes-hommes incluant la prévention des violences basées sur le genre (VBG) et la protection des survivant·es.

Objectifs spécifiques :

1- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et de sensibilisation à la culture de l'égalité ;
2- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prévention des violences basées sur le genre ;
3- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prise en charge des survivantes dans les régions de Beni Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat avec un rayonnement national.

Ces objectifs ont été conçus selon une approche droits. Ils visent le respect des droits des femmes en tant que détentrices de droits (objectif général) et le renforcement des capacités des OSC et services de santé et de protection sociale en tant que titulaires de responsabilités (objectif spécifique), à travers (1) la promotion et le respect des droits humains, dont le droit à la santé conçue selon la définition de l'OMS : état complet de bien-être physique, psychique et social pour chacun-e ; (2) la prévention des atteintes à ces droits, dont font parties les violences basées sur le genre ; (3) la protection des victimes de VBG dans une démarche alignée avec le principe de non-discrimination et d'égalité d'accès.

## 3. Définition de la prestation

### 3.1. Objectifs de la prestation

L'objectif global de la consultation est d'assurer, sous la supervision de la cheffe de projet 3INAYA, une traduction professionnelle écrite de la langue française (français de France) vers la langue arabe (arabe littéraire) de différents documents afin de faciliter la compréhension et l'appropriation des outils et guide de formation par les bénéficiaires du projet basés dans plusieurs régions du Maroc.

Objectifs spécifiques :

1- Assurer la traduction des différents documents en veillant à ce que la traduction s'inscrive dans le contexte du projet (ton neutre, promotion des droits, subtilités linguistiques, contexte culturel marocain) ;
2- S'assurer de l'exactitude des traductions en particulier pour les lexiques et les mots techniques des domaines de la santé, du droit et de l'égalité de genre ;
3- Veiller au respect de la mise en page du document.

### 3.2. Résultat attendu

Il est attendu de cette action la traduction exacte des documents cibles en harmonie avec la philosophie du projet 3INAYA.

### 3.5 Livrables attendus

Le cabinet de traduction ou le.la traducteur-trice se chargera de mobiliser les compétences nécessaires en traduction, de la langue française vers la langue l'arabe afin de répondre au volume important de documents à traduire avec les standards de haute qualité et dans des délais réduits. Ainsi les livrables attendus en langue arabe sont les suivants :

- Un guide de formation en genre et droit en santé sexuelle et reproductive ;
- Des fiches pédagogiques de jeux en éducation à l'égalité de genre et à la vie affective et sexuelle ;
- Un module de formation portant sur l'accompagnement psychologique des survivantes de violence basées sur le genre à destination des écoutantes ;
- Un module de formation continue pour des enseignants (collèges et lycées) portant sur le repérage des violences et l'orientation des victimes ;
- Trois modules de formation initiale de prévention, protection et respect des droits des femmes en matière de lutte contre les violences basées sur le genre à destination de facultés de l'enseignement supérieur ;
- Autre(s) document(s) en lien avec le projet.

Une version électronique conforme à la mise en page initiale de chaque document sera communiquée numériquement à Santé Sud, une version en PDF et une version en word.

| Type de documents | Nombre approximatif de pages et de mots | Dates approximatives de la remise du document au prestataire | Dates approximatives de remise du livrable traduit à Santé Sud |
|---|---|---|---|
| **Un guide de formation en droit en santé sexuelle et reproductive** | 53 pages (10 000 mots) | Avril 2023 | Mai 2023 |
| **Des fiches pédagogiques de jeux en éducation à l'égalité de genre et à la vie affective et sexuelle** | 15 pages (5 800) | Avril 2023 | Mai 2023 |
| **Un module de formation portant sur l'accompagnement psychologique des survivantes de violence basées sur le genre à destination des écoutantes** | 20 pages (12 000mots) | Mai 2023 | Juin 2023 |
| **Un module de formation continue à destination des enseignants (collèges et lycées) pour le repérage des violences et l'orientation des victimes** | 25 pages (13 800) | Septembre – octobre 2023 | Novembre 2023 |
| **Trois modules de formation initiale de prévention, protection et respect des droits des femmes en matière de lutte contre les violences basées sur le genre** | 3 fois 20 pages (27 600 mots) | Octobre – novembre 2023 | Décembre 2023 |

### 3.4 Groupes cibles

Bénéficiaires directs : les écoutantes et animatrices des centres d'écoute du Réseau LDDF-INJAD, les professionnel.les de santé des centres de santé et des hôpitaux ainsi que des enseignants.

Bénéficiaires indirects : les adolescents, les hommes et les femmes ainsi que les femmes victimes de violences.

### 3.5 Méthodologie

La traduction des documents devra être précise et correspondre au maximum à la version française originale. Elle s'inscrira avec justesse dans la philosophie portée par le projet 3INAYA.

Une phase préalable sera menée pour sélectionner le.a prestataire. Le cabinet de traduction ou le.la traducteur.trice sera convié.e à traduire un document test de trois pages, relevant des thématiques de la Santé Sexuelle et Reproductive et de l'égalité de genre. Le personnel arabophone de Santé Sud se chargera d'analyser les résultats des tests et sa conformité avec le texte de référence.
L'analyse portera sur :

- La qualité du vocabulaire et du champ lexical ;
- La syntaxe ;
- La contextualisation : prise en compte des spécificités culturelle du pays et des subtilités linguistiques ;

Une fois le/la prestataire sélectionnée, sur l'ensemble de la durée du contrat, la méthodologie sera la suivante :

PHASE 1 : Le.a traducteur.rice ou le.a responsable du cabinet de traduction sera convié.e à une réunion de cadrage avec Santé Sud afin de :

- Appréhender les actions de Santé Sud et son mandat ;
- Développer la philosophie de Santé Sud et du projet 3INAYA concernant le droit à la santé sexuelle et reproductive ainsi que l'égalité femme-homme ;
- Introduire la nature et le volume des documents à traduire ;
- Prendre connaissance du lexique non exhaustif des mots techniques sur les thématiques du genre et de la santé créée par Santé Sud Maroc ;

PHASE 2 : Le.a prestataire sera informé.e environ deux semaines avant le début de la prestation de la prochaine traduction. A titre indicatif, les dates de remise des livrables sont stipulées dans la partie « zone et durée de conduite de la prestation. » ;

PHASE 3 :

- Le.a prestataire remettra le document à Santé Sud dans un délai d'un mois après transmission du document ;
- Santé Sud évaluera et commentera les traductions avant validation finale.

PHASE 4 :
Le.a prestataire veillera à intégrer les demandes de modifications formulées par Santé Sud. Après intégration de l'ensemble des demandes de modifications, le.a prestataire renverra une version finalisée du document. Santé Sud, se réserve le droit de demander des ajustements du document jusqu'à sa validation finale.

### 3.5 Zone et durée de conduite de la prestation

Le projet se déroule au Maroc. La prestation et les réunions de cadrage et de suivi pourront se dérouler à distance. La prestation s'échelonnera de mars à décembre 2023.

### 3.6 Calendrier non-exhaustif de la prestation

| Activités | Délais |
|---|---|
| Réception des offres et des tests | Du 20 février au 8 mars 2023 |
| Sélection du prestataire | Entre le 9 mars et le 17 mars |
| Réunion de présentation de cadrage de Santé Sud | Entre le 20 et le 28 mars |
| Remise du premier document à traduire | Le 1er avril |

### 3.7 Droits de propriété intellectuelle

Les documents produits demeureront la propriété intellectuelle de Santé Sud. Les documents ne pourront être diffusées par un autre prestataire que Santé Sud et son partenaire, le réseau LDDF-INJAD.

## 4. COMPOSITION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIERES

### 4.1. Profil et compétences attendues

Les cabinets d'expertise ou les traducteurs intéressés par l'offre doivent répondre aux critères suivants :

- Disposer d'une équipe ou d'un réseau de traducteurs qualifiés ET certifiés « Français-Arabe » ;
- Avoir un diplôme universitaire en langue étrangères appliqués, traduction, interprétariat ou dans un domaine connexe ;
- Avoir une excellente maitrise de l'arabe et du français en écrit (niveau C2) ;

- Disposer de minimum de trois (3) années d'expérience pertinente en traduction du français vers l'arabe ;
- Avoir une expérience et maitriser les terminologies des thématiques du genre et de la santé sexuelle et reproductive ;
- Être disponible pendant toute la durée de l'intervention (du 1er mars à décembre 2023) ;
- Une mission similaire accomplie pour le compte d'une organisation internationale serait un atout;
- Une capacité à répondre à un volume de travail important dans des délais restreints tout en gardant une bonne qualité de traduction ;
- Faire preuve d'une grande flexibilité dans le travail avec l'équipe du projet.

### 4.2. Présentation de l'offre

*4.2.1.* ***Offre technique*** *:*

Les candidat·es sont prié·es d'introduire leur dossier reprenant les éléments suivants en langue française :

- CV détaillé présentant les références et expériences similaires ;
- Présentation du cabinet et des traducteurs.trices mobilisé.es et liste des références-clients ;
- Note méthodologique sur l'exécution de la prestation montrant la bonne compréhension des termes de référence de la mission, du contexte et des enjeux de la prestation, la méthodologie détaillée et intégrant une proposition détaillée pour le calendrier de mise en œuvre ;
- Tout partage de prestation antérieure ou de résultats antérieurs illustrant les capacités de conduite de la prestation ;
- Le fichier « test » traduit ;
- Identité fiscale du soumissionnaire (copie du registre de la chambre du commerce et du Numéro d'identification fiscal).

***4.2.2.*** ***Offre financière*** *détaillée et libellée* ***en euros ou en dirhams*** *et faisant apparaitre à minima les rubriques suivantes (****maximum 1 page****) :*

Pour cette prestation, le cabinet de traduction ou le traducteur devra fournir une offre financière reposant **sur un coût par mot.**

Le paiement se fera à la base du nombre de documents traduits comme indiqué dans le tableau « livrables attendus ».

Le paiement se fera sur 2 tranches par livrables. Un calendrier des livraisons sera déterminé entre Santé Sud et le.a prestataire en début de prestation et sera déterminé en fonction du nombre de documents disponibles à traduire.

L'offre doit être adressée à Santé Sud et soumise à l'adresse email suivante : ap.maroc@santesud.org au plus tard le 8 mars 2023 à 23h55 (heure du Maroc).

Seuls les soumissionnaires présélectionnés seront contactés.
Toutes les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées.
Santé Sud se réserve de clôturer l'appel d'offre avant terme si une offre est jugée satisfaisante.

NB : Les dossiers de candidatures resteront la propriété de Santé Sud.

### 4.3. Principaux critères d'attribution du marché

| Critères de sélection | Nombre de points |
|---|---|
| Enjeux de la prestation | 20 pts |
| Capacités de respect des contraintes de réalisation et du calendrier | 30 pts |
| Proposition financière | 20 pts |
| Formation initiale et spécialisation pertinente | 30 pts |
| Résultat du test de traduction concernant la thématique Santé Sexuelle et Reproductive (contextualisation, vocabulaire, syntaxe...) | 25 pts |
| Résultat du test de traduction concernant la thématique Droits et Promotion de l'égalité de genre (contextualisation, vocabulaire, syntaxe) | 25 pts |
| Expérience(s) antérieure(s) sur les thématiques genre et/ou SSR | 20 pts |
| Années d'expériences en traduction de documents écrits du français à l'arabe | 15 pts |

## Annexe : fichier test

Merci de bien vouloir traduire le fichier situé dans les encadrés :

Utilisation : La femme met un nouveau patch toutes les semaines pendant 3 semaines. A la fin de la semaine la femme jette le patch usagé. La quatrième semaine, la femme n'utilise pas de patch. Les règles arrivent durant cette semaine.

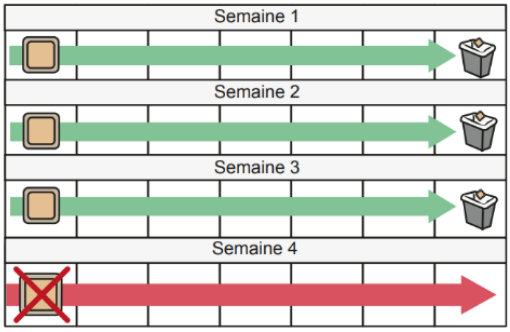


Si le patch s'est décollé, la femme est à risque de tomber enceinte. Elle doit se protéger avec un préservatif pendant 7 jours.

**Attention : L'utilisation du patch nécessite la prescription et la surveillance d'un médecin. Il ne convient pas à toutes les femmes.**

- L'anneau vaginal

Localisation : L'anneau vaginal est un anneau en plastique mou. Il se place dans le vagin.

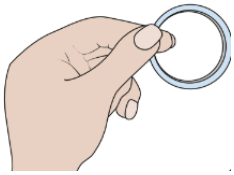

Utilisation : La femme met et garde un nouvel anneau pendant 3 semaines. Après 3 semaines la femme jette l'anneau usagé. La quatrième semaine, la femme n'utilise pas d'anneau. Les règles arrivent durant cette semaine.

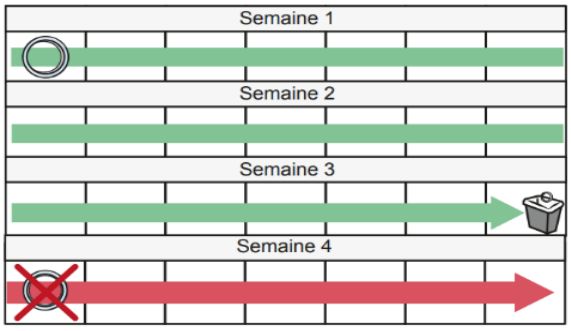

Cofinancé par l'Union Européenne

# INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

## 1. Mode de contamination des IST

Les infections sexuellement transmissibles (IST) sont des infections provoquées par des microbes (virus, bactéries, parasites) transmis au cours de relations sexuelles.
Les infections IST peuvent se transmettre :

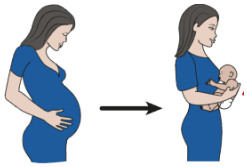

1-De la mère à l'enfant : lors de la grossesse, de l'accouchement ou de l'allaitement.
2-Par le sang contaminé (échange de rasoir ou de seringue , transfusion sanguine…)
3-Lors d'un rapport sexuel à risque :

Rapport sans préservatif



Déchirure du préservatif



Perte du préservatif

Viol

Les rapports sexuels non protégés sont à risque de transmettre une IST, notamment les rapports :

Rapport bucco-génital

Frottement des sexes

Pénétration anale

Pénétration vaginale



عنايـــة 3INAYA

# LES STEREOTYPES DE GENRE

Un stéréotype basé sur le genre est le fait de considérer certains attributs, caractéristiques, traits de personnalités et rôles dans la société en raison de leur appartenance au genre de femme ou d'homme.

Exemples de stéréotypes de genre :

- **Comportements** :
  - **Gestion des émotions** :
    - Les hommes qui pleurent sont fragiles.
    - Les filles doivent/sont douces et gentilles.
  - **Gestion d'un foyer** :
    - Un homme ne peut pas être père au foyer.
    - Ce sont les femmes qui doivent s'occuper des tâches ménagères et domestiques.
  - **Gestion du désir sexuel** :
    - Les hommes sont plus infidèles que les femmes car ils ont plus de besoins sexuels.

- **Aptitudes physiques** :
  - **Apparences physiques** :
    - Un vrai homme doit être grand et fort.
  - **Apparences vestimentaires** :
    - Les femmes doivent porter des vêtements mettant en valeur leurs corps (décolletés, jupes, talons) tandis que les hommes peuvent se contenter d'un costard cravate pour s'apprêter pour le travail.
    - Les femmes qui portent des mini jupes sont des filles faciles.
    - Les filles qui portent des survêtements sont des garçons manqués.

- **Aptitudes intellectuelles :**
    - Les filles sont nulles en mathématiques.
  - **Opportunités professionnelles** :
    - Un homme doit subvenir aux besoins financiers de la famille.

- **Intérêts** :
    - Les hommes aiment/portent des couleurs sombres et les femmes aiment/portent des couleurs claires.
    - Les filles jouent à la poupée tandis que les garçons jouent aux voitures.